



Ville de Chambly

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue le 19 janvier 2021, via conférence audiovisuelle, à laquelle étaient présents : Mesdames les conseillères Marie Lise Desrosiers et Julie Daigneault, et messieurs les conseillers Carl Talbot, Mario Lambert, Richard Tetreault, Serge Gélinas et Luc Ricard, formant le quorum sous la présidence de madame la mairesse, Alexandra Labbé. Monsieur le directeur général Jean-François Auclair et madame la greffière Nancy Poirier assistaient aussi à cette séance.

RÉSOLUTION 2021-01-34 **9.1** Reconnaissance des professionnels en travaux publics à titre de premiers intervenants au Québec

ATTENDU QUE les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs;

ATTENDU QUE les directions des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, que ces équipes sont menées de main de maître par des gestionnaires aguerris qui doivent pouvoir composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens, et qu'une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent;

ATTENDU QUE les gestionnaires des travaux publics ressentent le besoin de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité;

ATTENDU QUE les différentes directions en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève et qu'une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent, et qu'en positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière.

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Daigneault

APPUYÉ par M. Mario Lambert

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la direction des travaux publics de la ville de Chambly soit reconnue en tant que premiers intervenants.



Ville de Chambly

Suite de la résolution 2021-01-34

QUE le conseil municipal appuie les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuées par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

ADOPTÉE.

Copie certifiée conforme
Ce 21 janvier 2021


Me Nancy Poirier,
Greffière